



# RETROUVER UN VÉLO VOLÉ ?

C'est plus simple avec...  
**un vélo marqué !**

Avec le marquage **BICYCODE®**, un numéro unique est gravé sur le vélo. Il figure également dans un registre national, associé aux coordonnées du propriétaire.

**C'est une véritable immatriculation.**

Policiers et gendarmes ont accès au registre national de marquage des vélos. Ils peuvent contacter leurs propriétaires quand c'est nécessaire.

Plus d'information sur  
[interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) et [fubicy.org](http://fubicy.org)  
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)  
Liste des opérateurs de marquage de vélo sur  
[bicycode.org](http://bicycode.org)

